

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE1277

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À la dernière phrase de l'alinéa 72, substituer au mot :

« locaux »,

le mot :

« lieux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.